

Par M. Bain (Wentworth) :

Q. Revenus des Etats-Unis ?—R. Oui, avec tout leur mobilier, leurs chevaux, leur bétail. Ils se sont déclarés à la douane comme colons et ont enregistré leurs effets comme tels.

Q. Viennent-ils plus particulièrement de quelques endroits ?—R. Ils nous arrivent en petit nombre de tous les points de la frontière. Pour Québec, le total des entrées en 1889 a été de 19,663, dont 15,517 canadiens ; pour le Nouveau-Brunswick, de 1,408, dont 942 canadiens ; pour la Nouvelle-Ecosse, à peu près la même chose. Dans Ontario, le nombre des canadiens revenus au pays a été de 7,150, et celui des personnes nées aux Etats-Unis, de 2,573 ; il y a à ajouter aussi, 1,417 anglais, 441 irlandais, 530 écossais, 385 allemands et quelques autres de nationalités diverses. Pour le Manitoba, nous comptons 487 canadiens, 305 américains de naissance, 524 anglais, 118 allemands et quelques autres. Pour l'Île du Prince-Edouard, 348 entrées, dont 197 canadiens. Pour la Colombie anglaise, 282 canadiens, 257 américains de naissance, 285 anglais, 112 écossais et quelques individus de diverses nationalités. La valeur des effets entrés en douanes par le total de ces immigrants est de \$1,516,798.

Q. Avez-vous comparé aux entrées le chiffre de nos nationaux qui sont partis pour les Etats-Unis afin de constater si nous avons été en perte ou en gain ?—R. Il n'y a qu'aux Etats-Unis où je pourrais avoir le nombre de ceux qui ont émigré d'ici vers la république, et je n'ai pu encore me procurer ces chiffres bien que je les aie demandés.

Q. J'ai été frappé l'autre jour en lisant dans le rapport du consul américain d'Hamilton le nombre de certificats d'entrées qu'il a donnés et la valeur des effets mobiliers qui sont passés aux Etats-Unis par son entremise ?—R. Je n'ai pas le moindre doute que l'ancien mouvement se continue. Les statistiques des années dernières démontrent que l'émigration a compensé à peu près l'immigration ; mais, je crois, d'après les chiffres que je viens de vous communiquer, que la condition s'améliore cette année.

Q. Nous avons un surplus ?—R. Je le crois. Le recensement des Etats-Unis semble établir que le chiffre de l'émigration canadienne a quelquefois atteint 30,000, mais qu'il n'a jamais dépassé ce nombre.

Par M. McNeill :

Q. Quel est le nombre des personnes qui nous sont venues des Etats-Unis ? R. 38,617. Il peut y en avoir davantage, mais je vous parle de ceux qui ont été régulièrement enregistrés.

Par M. Bain (Wentworth) :

Q. Ces gens se font enregistrés pour avoir le droit de passer leurs effets ?—R. Oui.

Par M. Gordon :

Q. Avez-vous un moyen de constater le nombre des immigrants isolés, ou qui vont seuls d'un pays à l'autre ?—R. Le seul moyen est de comparer le nombre total des passagers qui sont entrés au pays avec celui des passagers qui en sont sortis ; la différence démontre le chiffre net de l'émigration ou de l'immigration.

Par M. Trow :

Q. Tient-on note du nombre de gens qui entrent au "Pont suspendu" et sortent à Sarnia ?—R. Nous avons les chiffres pris à Hamilton et que je viens de faire connaître ; c'est 8,913.

Q. Quelle nécessité y a-t-il de faire compter tous ces gens ?—R. C'est important vu que nous devons savoir si le nombre d'immigrants donné en Europe par les lignes de steamers américains correspond aux arrivées ici. Les lignes américaines ont des milliers d'agents dans tout le Royaume-Uni, et elles font concurrence aux lignes canadiennes pour tous les passagers qui viennent en Amérique, même pour les immigrants. Ces statistiques sont utiles à nos propriétaires de steamers pour constater la situation aussi exactement que possible.

Par M. McMillan :

Q. Avez-vous quelque moyen de vous assurer du nombre de ceux qui vont d'Ontario au Manitoba ou dans le Nord-Ouest ?—R. Il y a en dernière année une grande réunion à Clinton où se sont trouvés en même temps plusieurs agents d'im-